

Contribution

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE



Viacités est l'Autorité Organisatrice des transports publics et des déplacements dans les 29 communes de Caen la mer. C'est un syndicat mixte qui réunit la Communauté d'agglomération de Caen la mer et le Département du Calvados.

Il définit les objectifs et conditions générales d'exploitation du réseau Twisto, ainsi que celles du service Mobisto dédié aux personnes à mobilité réduite, et contrôle la qualité du service public de transport.

Viacités finance des équipements en amélioration constante : renouvellement progressif du parc des véhicules, travaux d'infrastructures pour faciliter l'accès au transport en commun, information des usagers (systèmes d'information dynamique, sécurité...).

Viacités joue un rôle important dans la réflexion prospective sur l'évolution des déplacements dans l'agglomération, notamment en élaborant le Plan de Déplacements Urbains (PDU) et en concevant les projets de lignes de transport en commun en site propre.

COORDONNÉES

Viacités
6 bd Georges Pompidou
14050 CAEN cedex 4
02 31 25 45 80
www.viacites.org
blog.viacites.org



La mobilité, une chance et un défi

Le développement de la mobilité est d'abord une chance pour nos sociétés.

En effet, il dynamise nos économies, crée du lien social et favorise l'insertion des ménages les plus vulnérables.

Pour autant, il doit s'inscrire dans un modèle qui préserve notre planète, nos territoires et nos concitoyens, ce qui implique une très nette diminution de la part modale de la voiture.

Depuis 2008, Viacités a développé des politiques de transport en commun éco-responsables, solidaires et structurantes pour l'avenir de l'agglomération caennaise, à travers les actions suivantes :

- la mise en service d'un nouveau réseau de bus en septembre 2009, augmentant de 900 000 km l'offre initiale du réseau ;
- l'amélioration de l'accessibilité des transports en commun aux personnes à mobilité réduite (équipement des véhicules mais aussi quais de plain-pied aux arrêts) ;
- la mise en œuvre d'une politique tarifaire plus solidaire ;
- la mise en révision du plan de déplacements urbains ;
- la multiplication des plans de mobilité des entreprises et administrations ;
- la réalisation d'une enquête ménages déplacements (EMD) avec Caen-Métropole et le Conseil Général du Calvados.

Au-delà de ces chantiers d'envergure, Viacités a mené des réflexions structurantes pour l'avenir des Transports en Commun en Site Propre dans l'agglomération. Le projet global de mobilité de Viacités est ainsi l'aboutissement de 2 années d'études et de concertation.



Un projet global de mobilité durable

Viacités a défini un projet global de mobilité pour les 20 à 30 prochaines années sur le territoire de l'agglomération de Caen la mer. Ce projet ambitieux repose sur un réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP), un réseau de bus toujours plus attractif, et les autres formes de mobilité durable.

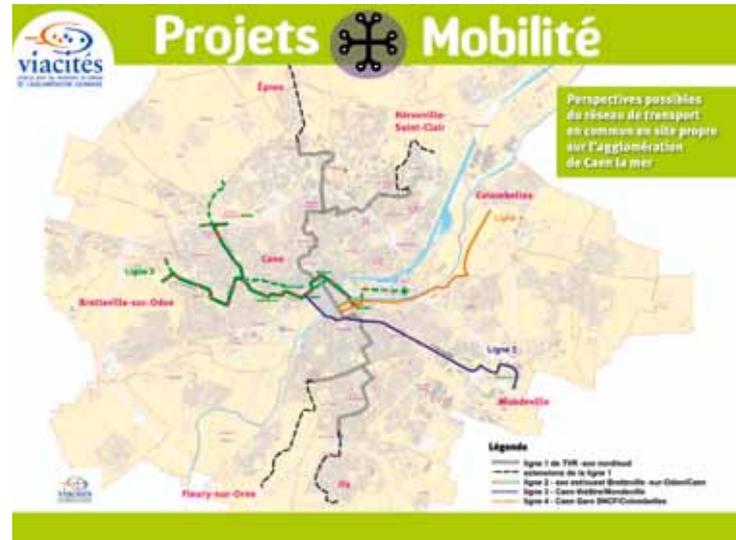


Fait exceptionnel, la gare SNCF de Caen sera desservie par deux lignes de TCSP, une de chaque côté. La ligne 1 nord-sud existe depuis 2002. Elle sera modernisée d'ici 2018 avec le remplacement du matériel TVR par un tramway fer. La ligne 2, sur un axe est-ouest, devrait être mise en service à cette même échéance.

Ce réseau structurant doit permettre les liaisons entre la gare et l'ensemble de l'agglomération, et même au-delà, grâce à :

- un réseau de bus particulièrement développé : près de 40 km/habitant, alors que selon le Groupement des Autorités Responsables de Transport, « les réseaux ayant un métro et/ou un tramway en service offrent 35 kilomètres par habitant » en moyenne par an. Ce réseau est lui-même hiérarchisé avec des Lianes (Lignes à niveau élevé de services) qui complètent le réseau structurant, et des lignes de maillage local. Il assure ainsi une desserte fine du territoire y compris pour les personnes à mobilité réduite ;
- la promotion des modes doux (vélo et marche à pied) : Viacités entend en développer l'usage dans une perspective intermodale, en lien avec les communes
- des parcs-relais en périphérie de l'agglomération dense : au-delà des deux parcs + tram existants, Viacités prévoit de nouveaux parcs-relais dès 2012, avec une desserte en bus performante. Ces parcs-relais pourront également jouer un rôle d'aire de covoiturage ou de pôle d'échanges, comme celui prévu à l'extrémité ouest de la ligne 2 de TCSP, à Bretteville-sur-Odon.

Ainsi, avec les projets de mobilité durable de Viacités, l'arrivée de la Ligne Nouvelle Paris Normandie en gare de Caen irriguera tout le territoire de la capitale régionale, avec un véritable choix modal limitant le recours à la voiture particulière.



La carte présente l'ensemble des projets de TCSP qui ont été étudiés par Viacités. S'agissant des projets de lignes 3 (vers Mondeville) et 4 (vers Colombelles), ainsi que des extensions de chacune des branches de la ligne 1, le potentiel de fréquentation s'avère insuffisant à l'horizon 2020, au regard du coût, pour envisager leur réalisation à cette échéance.

Ces projets sont donc différés, mais le principe en sera repris dans le cadre du nouveau plan de déplacements urbains en cours d'élaboration, puis dans les documents d'urbanisme afin de favoriser l'urbanisation le long de ces corridors et de préserver la possibilité de réaliser ultérieurement ces nouvelles lignes, en fonction des évolutions socio-économiques et des capacités financières de Viacités.

En attendant, la desserte en bus sera améliorée, en lien avec la création des parcs-relais.

Plus largement, Viacités entend développer les couloirs bus et la priorité aux feux sur l'ensemble du réseau afin d'améliorer la vitesse des bus.





La gare de Caen, un pôle d'échanges multimodal renforcé

Dans cette optique, Viacités et la Région Basse-Normandie souhaitent mener ensemble en 2012 une réflexion sur le pôle d'échanges multimodal de Caen en partenariat avec la Ville de Caen, la Communauté d'agglomération Caen la mer, le Conseil général du Calvados, RFF et la SNCF (Gares & Connexions). En effet, la gare de Caen doit disposer de toutes les caractéristiques lui permettant de revendiquer le statut de pôle d'échanges multimodal performant. Elle bénéficie déjà de la proximité immédiate de la gare routière des Bus Verts départementaux, d'une station de tramway, et de stations de vélo en libre service. Toutefois l'efficacité de l'intermodalité peut encore être améliorée, comme le confirme un diagnostic récemment réalisé par les différents transporteurs (Effia, Keolis, SNCF).

Etudier les évolutions à venir

Par ailleurs, cette étude permettrait de connaître les perspectives d'évolution de la gare de Caen à moyen terme. Le récent réaménagement du bâtiment voyageurs de la gare s'est inscrit dans la politique de l'activité gares de la SNCF, mais la réflexion doit aller au-delà et se faire en lien avec le grand projet d'urbanisme, initié par la ville de Caen, concernant l'aménagement de la Presqu'île. Piloté par la SPLA Caen Presqu'île, un marché d'études a ainsi été lancé mi 2010 pour définir les contours de l'opération avec des équipes regroupant urbanistes et architectes, mais aussi économistes et sociologues.



Concernant le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie, les études préparatoires au débat public ont déjà permis d'identifier les aménagements à prévoir en gare de Caen, notamment l'allongement de certains quais pour accueillir le nouveau matériel dédié à cette ligne nouvelle.

La prise en compte de la nouvelle offre ferroviaire en gare de Caen dans la perspective de réalisation de la LNPN est déterminante dans une réflexion sur les évolutions à venir du pôle d'échanges multimodal de Caen. En effet, l'étude envisagée a pour objectif d'examiner les conséquences des projets et de regarder les adaptations ou aménagements complémentaires nécessaires sur la gare pour en assurer un bon fonctionnement à différents horizons temporels.

Cette étude comprendra 3 phases :

- 1 - Un diagnostic global de l'efficacité de l'intermodalité au sein du pôle d'échange ;
- 2 - Une analyse des flux et un dimensionnement des espaces ;
- 3 - La conception et l'étude de plusieurs scénarios contrastés d'évolution du pôle d'échanges.

Elle fera également le lien avec le projet de maison du vélo porté par la Région, Viacités, la ville de Caen, la communauté d'agglomération Caen la mer et la SNCF.

Une maison du vélo pour en développer l'usage

Pour développer l'usage du vélo, comme le souhaitent tous les acteurs locaux, il convient de proposer de nouveaux services autour de cette pratique, notamment en gare de Caen. L'ambition de cette maison du vélo est ainsi de proposer, dans un lieu stratégique, des services innovants autour de 4 objectifs :

- > Intermodalité : passer facilement du vélo aux transports collectifs (TER, Bus bleus, Bus verts) ;
- > Sécurité / confort : disposer d'un espace sécurisé et accessible proposant gardiennage et service de location et offrant une solution complémentaire à l'embarquement des vélos dans les trains ;
- > Apprentissage / accompagnement : disposer de conseils et d'informations sur la pratique du vélo ;
- > Autonomie : savoir entretenir et réparer son vélo.

Ainsi, les fonctions envisagées de cette Maison du vélo sont par ordre de priorité :

- Stationnement ;
- Location ;
- Vélo école ;
- Maintenance, réparation, marquage ;
- Bourse annuelle de vélos d'occasion ;
- Lieu d'information, d'échange, de rencontre.

Viacités étudie actuellement la meilleure localisation pour cette maison, idéalement à proximité immédiate de la gare.

Passer à la vitesse supérieure...

Outre les transports collectifs et les modes doux, l'étude portera également sur l'accessibilité et le stationnement automobile. Viacités étudie la faisabilité d'un parc-relais facilement accessible par l'est et qui constituerait, pour les automobilistes en provenance de tout le bassin de vie, une porte à la fois vers les nouveaux quartiers environnants, vers le centre-ville, vers l'agglomération et enfin vers le reste du territoire régional et national via les modes doux (marche à pied, vélos en libre service), les transports en commun et le train.

Cette étude, ainsi que la desserte de la gare par la ligne 2 de TCSP, doivent contribuer à exploiter toutes les potentialités de la gare notamment sur sa façade nord, en cohérence avec l'ambition de développement urbain des secteurs environnants : Presqu'île, ZAC Montalivet... Viacités contribue ainsi à étendre le centre-ville à proximité de la gare dans une logique de mobilité apaisée et durable mais aussi d'ouverture et de compétitivité économique grâce au potentiel de la gare, a fortiori avec la LNPN.



Un titre unique en 2013, le NFC dès 2012

Viacités a signé une convention de partenariat avec la Région Basse-Normandie, le Conseil Général du Calvados ainsi que la Ville de Caen, afin de mettre en place d'ici la fin de l'année 2013 :

un support unique de mobilité. Les parties s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour créer un support billettique interopérable bas-normand, permettant aux usagers d'utiliser l'ensemble des modes de transport public (réseau urbain Twisto, réseau départemental des Bus Verts et TER) et les vélos en libre-service, voire d'autres services de mobilité (auto-partage, stationnement...); des principes tarifaires communs.

L'étude est en cours.

Par ailleurs, afin de déployer rapidement des services mobiles sans contact sur le territoire de l'agglomération, Viacités a décidé de mettre en œuvre dès l'automne 2012 un système billettique compatible avec la technologie NFC, tout en préservant l'interopérabilité future de la billettique à l'échelle régionale. Ainsi, à cette échéance, un voyageur arrivant par le train en gare de Caen pourra acheter ses titres de transport urbain avec son smartphone (sous réserve que celui-ci soit compatible NFC) et les valider dans n'importe quel bus ou tram.

Résumé

Pour être compétitif avec l'automobile, le réseau de transport en commun doit être résolument intermodal, combinant des transports structurants rapides et une desserte fine du territoire. A l'échelle de l'agglomération caennaise, Viacités poursuit cet objectif à travers son projet global de mobilité, qui repose sur trois axes : un réseau de transports en commun en site propre, un réseau de bus toujours plus attractif et le développement et une meilleure conjugaison des autres formes de mobilité durable comme le vélo, la marche à pied, ou la voiture partagée. Avec le lancement de la 2ème ligne de transport en commun en site propre sur un axe est-ouest et le remplacement du TVR de la 1ère ligne par un tramway sur fer, Viacités met en place un réseau structurant desservant le cœur de l'agglomération caennaise. Le réseau de bus et le transport à la demande constituent un

maillage fin irriguant l'ensemble de l'agglomération. Enfin, Viacités étudie avec ses partenaires et notamment la Région comment renforcer le pôle d'échange multimodal de la gare, déjà desservie par le tram et dont la ligne 2 de TCSP viendra mettre en valeur la face nord et les quartiers adjacents, en plein développement. Une billettique interopérable et des tarifs multimodaux seront en place dès 2013. Ainsi, toutes les conditions sont réunies pour que la desserte de la gare de Caen par la LNPN bénéficie à toute l'agglomération caennaise, et qu'une alternative crédible globale à la voiture soit enfin proposée aux voyageurs, tant pour leurs déplacements urbains qu'interurbains. L'apport considérable d'une liaison rapide avec la capitale se trouve ainsi conforté par une accessibilité renforcée de la gare par des modes alternatifs.

Rédaction : Viacités / Photos : Patrice Le Bris et Viacités

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)